SEA BOOK FORMATION AU PERMIS COTIER

Pièces à joindre au dossier :

Toute inscription au permis bateau doit être enregistrée auprès des Affaires Maritimes.
Un dossier incomplet, illisible ou déposé dans un délai dépassé ne pourra pas être enregistré.

Merci de nous faire parvenir, **au plus tard, 10 jours avant l'examen** :

- La fiche d'inscription au centre de formation.
- La demande d'inscription à une option de base du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur, complétée
- Le certificat d'aptitude physique, complété par un médecin.
- 1 timbre fiscal dématérialisé (78€) correspondant au droit de délivrance du permis
- Le règlement des droits d'inscription au centre d'examen (39€)
- Une copie de votre pièce d'identité (le permis de conduire n'étant pas considéré comme pièce d'identité)
- 1 photo d'identité conforme en couleur (type CNI, passeport, PAS de photo d'école, PAS de selfie, fond blanc interdit).

FORMATION THEORIQUE :

Cette formation est dense et intense, veillez à bien réviser votre code Vagnon avant le début de la formation. Vous pouvez également vous exercer sur internet.

Lieu de rendez-vous : Bâtiment N° 5, ZA de Kerran à Saint Philibert (route de Locmariaquer).
Il est indiqué sur le bâtiment : « Parc de Kerran » « Permis Bateau » « Bleu rivage ».

- Samedi et dimanche : 8h30 / 12h30.
- Mercredi et jeudi : 8h30 / 12h30

L'EXAMEN :

Vous passerez l'examen du code dans un centre agréé La Poste :

Espace associatif Les Lucioles - allée des Lucioles
Parking des lucioles (derrière le CCAS) 56340 CARNAC

Merci de vous présenter 15MN avant le début de l'examen, **muni de votre pièce d'identité**.
Vous recevrez automatiquement votre convocation par mail, 24/48h avant l'examen.

FORMATION PRATIQUE :

Lieu de rendez-vous : 35 cours des Quais, La Trinité sur Mer.
La sortie en bateau dure une 1/2 journée, au départ de la Trinité sur Mer. La date peut être modifiée en fonction des conditions météo. Cette sortie représente votre formation et validation de la pratique.
Le matin départ 8h30. L'après midi départ 14h00.

- Convocation à partir du jeudi précédent la formation, jusqu'au mardi suivant.
- Convocation à partir du lundi précédent la formation, jusqu'au samedi suivant.

Tenue à prévoir : En fonction des conditions météo, une tenue chaude, veste et pantalon de ciré, bottes. Mais aussi bouteille d'eau et crème solaire.
De principe, en mer, mieux vaut prévoir plus !

Pour toutes questions avant la formation merci de contacter le bureau : 02 97 30 10 80.

IMPORTANT :

- **REVISER LE CODE VAGNON AVANT LA FORMATION**
- **SE MUNIR D'UNE PIECE D'IDENTITE POUR L'EXAMEN**

DATES PERMIS 2024 :

- 16-17-18-19 février
- 8-9-10-11 mars
- 29-30-31 mars + 1er avril
- 26-27-28-29 avril
- 8-9-10-11 mai
- 31 mai + 1-2-3 juin
- 28-29-30 juin + 1er juillet
- 12-13-14-15 juillet
- 26-27-28-29 juillet
- 2-3-4-5 août
- 6-7-8-9 août
- 13-14-15-16 août
- 20-21-22-23 août
- 27-28-29-30 août
- 20-21-22-23 septembre
- 25-26-27-28 octobre
- 29-30 nov + 1-2 décembre